

# CQP Mécanicien véhicules utilitaires et industriels

RNCP41656 · RNCP · Publiée

## L'essentiel

|                         |                                                                                                                                                                                  |
|-------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Niveau de qualification | Niveau 3                                                                                                                                                                         |
| Code(s) NSF             | 252r                                                                                                                                                                             |
| Formacode(s)            | 23637                                                                                                                                                                            |
| Code(s) ROME            | I1604                                                                                                                                                                            |
| Type d'enregistrement   | Enregistrement sur demande                                                                                                                                                       |
| Convention collective   | 3034 — Services de l'automobile (Commerce et réparation de l'automobile, du cycle et du motorcycle, activités connexe, contrôle technique automobile, formation des conducteurs) |
| Date d'enregistrement   | 27/11/2025                                                                                                                                                                       |
| Date d'échéance         | 27/11/2028                                                                                                                                                                       |

## Certificateur(s)

ASS NATIONALE FORMATION AUTOMOBILE · SIRET : 78467149700385

- CPNE des services de l'automobile

<https://www.services-automobiles.fr>

## Partenaires habilités

3 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 3 à former et organiser l'évaluation.

| Organisme                     | SIRET          | Habilitation                     |
|-------------------------------|----------------|----------------------------------|
| ASS FORMAT PROFESS PERMANENTE | 77921920300022 | Former et organiser l'évaluation |
| ASS OGECE POITIERS NORD       | 49071569500014 | Former et organiser l'évaluation |
| AUTO FORMATION SAVOIE         | 44987631700016 | Former et organiser l'évaluation |

## Résumé de la certification

### OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le CQP "Mécanicien Véhicules Utilitaires et Industriels" a été créé par la Commission Paritaire Nationale des services de l'automobile de mai 2010.

La nouvelle version du référentiel a été validée par la Commission Paritaire Nationale des services de l'automobile de décembre 2024.

Un CQP est une certification délivrée par la branche, attestant de l'acquisition des compétences professionnelles nécessaires pour exercer un emploi correspondant à une qualification de branche.

Le mécanicien véhicules utilitaires et industriels effectue l'ensemble des interventions de maintenance préventives et correctives relevant de l'entretien courant et périodique des véhicules utilitaires et industriels, il peut exercer son activité dans des

entreprises qui vendent, entretiennent et réparent les camions, bus et cars pour le compte de clients professionnels issus du Transport Routier de Marchandises (TRM), du Bâtiment et Transport Public (BTP), des autocaristes ou des collectivités locales.

Le CQP Mécanicien Véhicules Utilitaires et Industriels permet l'accès à une qualification relevant de l'échelon 6 de la Convention collective des services de l'automobile N°3034.

## ACTIVITÉS VISÉES

Activités techniques :

Réalisation de l'ensemble des interventions de maintenance préventive et corrective des véhicules intégrant éventuellement des

interventions réglementées :

- Entretien courant et périodique des véhicules,
- Diagnostic /dépose- pose /contrôle et réglage d'ensembles mécaniques.

Réalisation d'interventions incluant un diagnostic de premier niveau de complexité portant sur:

- Le contrôle /réglage des moteurs thermiques,
- Les éléments de liaison au sol.

Pose d'accessoires sur véhicules.

Organisation et gestion de la maintenance :

Organisation de la maintenance :

Utilisation de la documentation technique,

Agencement et entretien du poste de travail /de l'outillage,

Application des procédures qualité en vigueur dans l'entreprise.

Gestion de la maintenance :

Etablissement de tout document d'atelier utile,

Conseils techniques et d'utilisation auprès de la clientèle

Particularités véhicules utilitaires et industriels :

Maintenance et réparation d'organes / d'équipements,

Particularités liées à l'activité de retrofit :

Installation du kit de retrofit et des pièces permettant l'adaptation des systèmes du véhicule thermique au kit (freinage, climatisation...),

Contrôle visuel de l'installation réalisée,

Les activités d'installation d'un kit de retrofit sont réalisées hors tension

## COMPÉTENCES ATTESTÉES

Poser les organes d'équipements et accessoires des VUI pour garantir un fonctionnement en conformité avec les préconisations constructeurs / équipementiers, dans le respect de leurs procédures et des règles hygiène, sécurité, environnement.

Déposer des organes d'équipements/accessoires des VUI afin d'assurer une remise en conformité ou un remplacement dans le respect des procédures constructeurs/équipementiers et des règles d'hygiène, sécurité/environnement.

Réaliser le contrôle des organes d'équipements et accessoires des VUI à l'aide d'outils adaptés, dans le respect des procédures constructeurs/équipementiers et des règles d'hygiène, sécurité/environnement.

Réaliser la remise en état ou le remplacement des organes défectueux d'équipements/accessoires des VUI pour rétablir un fonctionnement en conformité avec les préconisations dans le respect des procédures constructeurs/équipementiers et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement

Réaliser la maintenance périodique des organes d'équipements et accessoires, pour assurer la conformité et la préparation de vérifications générales périodiques-VGP (équipements de levage, hayons, grues etc.) dans le respect des procédures constructeurs/équipementiers des règles d'hygiène, sécurité, environnement en vigueur

Réaliser la programmation et le paramétrage d'équipements et accessoires dans le respect des procédures constructeurs/équipementiers des règles d'hygiène, sécurité/environnement.

Prévenir les risques électriques en observant les modes opératoires et les mesures de protection collective et individuelle adaptées à la réalisation en sécurité d'opérations d'ordre électrique et non électrique, et de consignation/déconsignation sur un véhicule thermique, électrique ou hybride et ses équipements

Réaliser les opérations d'entretien des circuits de lubrification et de refroidissement en procédant aux contrôles visuels et/ou instrumentés de l'état des composants et des liquides, en les remplaçant selon les périodicités déterminées par les constructeurs ou selon leur usure, en tenant compte des caractéristiques des VUI (thermique ou hybride) dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité/environnement.

Réaliser les opérations d'entretien des systèmes de liaison au sol des VUI (suspension, direction, trains roulants, essieux, roues, pneus) en procédant aux contrôles visuels et/ou instrumentés de l'état des composants et des liquides, en les remplaçant selon les périodicités déterminées par les constructeurs ou selon leur usure, dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité/environnement.

Réaliser les opérations d'entretien sur les systèmes de transmission des VUI (embrayage, boîte de vitesse, boîte de transfert, pont) en procédant aux contrôles visuels et/ou instrumentés de l'état des composants et des liquides, en les remplaçant selon les périodicités déterminées par les constructeurs ou selon leur usure, en tenant compte des caractéristiques du véhicule (thermique, hybride ou électrique) dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité/environnement.

Réaliser les opérations d'entretien des circuits d'alimentation d'air, de carburant et de dépollution du moteur thermique en procédant aux contrôles visuels et/ou instrumentés de l'état des composants et des liquides, en les remplaçant selon les périodicités déterminées par les constructeurs ou selon leur usure, en tenant compte des caractéristiques des VUI (thermique ou hybride) dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité/environnement.

Réaliser les opérations d'entretien sur le système de freinage hydraulique ou à air comprimé en procédant aux contrôles visuels et/ou instrumentés de l'état des composants et des liquides, en les remplaçant selon les périodicités déterminées par les constructeurs ou selon leur usure, en tenant compte des caractéristiques des VUI (thermique, hybride ou électrique) dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité/environnement.

Réaliser les opérations d'entretien sur le système de production et de gestion de l'air comprimé des VUI en procédant aux contrôles visuels et/ou instrumentés de l'état des composants et des liquides, en les remplaçant selon les périodicités déterminées par les constructeurs ou selon leur usure, en tenant compte des caractéristiques du véhicule (thermique, hybride ou électrique) dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité/environnement.

Réaliser l'entretien d'un circuit de climatisation, (climatisation du VUI, climatisation autonome, chauffage additionnel classique ou réversible) en procédant aux contrôles visuels et/ou instrumentés de l'état des composants et des liquides, en les remplaçant selon les périodicités déterminées par les constructeurs ou selon leur usure, en tenant compte des caractéristiques du véhicule (thermique, hybride ou électrique) dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité/environnement en vigueur en matière de manipulation des fluides frigorigènes.

Réaliser les opérations d'entretien des moteurs thermiques des VUI en procédant aux contrôles visuels et/ou instrumentés et aux réglages des éléments du système (distribution, jeux aux soupapes, dispositif de frein par compression, galets, courroies...) dans le respect des procédures constructeurs, des règles d'hygiène et de sécurité/environnement.

Réaliser les opérations d'entretien des éléments électriques, de sécurité et de confort en procédant aux contrôles visuels et/ou instrumentés de l'état des composants et des liquides, en les remplaçant selon les périodicités déterminées par les constructeurs ou selon leur usure, en tenant compte des caractéristiques des VUI (thermique, hybride ou électrique) afin d'assurer la pérennité des systèmes dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité/environnement.

Contrôler visuellement les éléments de charge des VUI (câble de charge, prise...) d'un VE/VH, afin de s'assurer de leur intégrité, dans le respect des procédures constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.

Contrôler l'état de charge et de vieillissement de la batterie de traction (relevés du SOC/SOH) des VUI en mobilisant les outils adaptés, afin de s'assurer de son intégrité, dans le respect des procédures constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.

Prévenir les risques électriques en observant les modes opératoires et les mesures de protection collective et individuelle adaptées à la réalisation en sécurité d'opérations d'ordre électrique et non électrique, et de consignation/déconsignation sur un véhicule thermique, électrique ou hybride et ses équipements.

Réaliser en sécurité toutes les opérations de maintenance sur les batteries des VUI ( 60 volts cc, de capacité comprise entre 180Ah et 275 Ah) en conformité avec les préconisations de la norme en vigueur.

Réaliser le contrôle d'un circuit électrique des VUI en mobilisant les méthodes et les moyens d'intervention adaptés, dans le respect des procédures constructeurs, des règles d'hygiène, sécurité/environnement.

Remettre en conformité les faisceaux électriques des VUI dans le respect des procédures constructeurs des règles d'hygiène, sécurité/environnement.

Contrôler l'état d'une batterie de démarrage et de servitude ( 60 volts cc) des VUI en conformité avec les préconisations de la norme dans le respect des procédures constructeurs, des règles d'hygiène, sécurité/environnement.

Remplacer une batterie de démarrage et de servitude ( 60 volts cc) en conformité avec les préconisations de la norme, dans le respect des procédures constructeurs, des règles d'hygiène, sécurité/environnement.

Prévenir les risques électriques en observant les modes opératoires et les mesures de protection collective et individuelle adaptées à la réalisation en sécurité d'opérations d'ordre électrique et non électrique, et de consignation/déconsignation sur un véhicule utilitaire ou industriel thermique, électrique ou hybride et ses équipements.

Réaliser le contrôle des systèmes d'injection d'un moteur Diesel, d'un VUI, en mobilisant les méthodes de contrôle et

d'intervention adaptées, en tenant compte des caractéristiques des VUI (thermique ou hybride) dans le respect des procédures constructeurs et des règles d'hygiène, sécurité, environnement.

Remettre en conformité les composants des systèmes d'injection d'un moteur Diesel, en mobilisant les méthodes de contrôle et d'intervention adaptées, en tenant compte des caractéristiques des VUI (thermique ou hybride), dans le respect des procédures constructeurs et des règles d'hygiène, sécurité, environnement.

Réaliser le contrôle des systèmes de dépollution d'un moteur Diesel, en mobilisant les méthodes de contrôle et d'intervention adaptées, en tenant compte des caractéristiques des VUI (thermique ou hybride) dans le respect des procédures constructeurs et des règles d'hygiène, sécurité, environnement.

Remettre en conformité les systèmes de dépollution d'un moteur Diesel d'un VUI, en mobilisant les méthodes de contrôle et d'intervention adaptées, en tenant compte des caractéristiques des VUI (thermique ou hybride), dans le respect des procédures constructeurs et des règles d'hygiène, sécurité, environnement.

Réaliser le contrôle des systèmes de suralimentation d'un moteur Diesel, en mobilisant les méthodes de contrôle et d'intervention adaptées, en tenant compte des caractéristiques des VUI (thermique ou hybride) dans le respect des procédures constructeurs et des règles d'hygiène, sécurité, environnement.

Remettre en conformité les composants des systèmes de suralimentation d'un moteur Diesel des VUI, en mobilisant les méthodes de contrôle et d'intervention adaptées, dans le respect des procédures constructeurs et des règles d'hygiène, sécurité/environnement.

Prévenir les risques électriques en observant les modes opératoires et les mesures de protection collective et individuelle adaptées à la réalisation en sécurité d'opérations d'ordre électrique et non électrique, et de consignation/déconsignation sur un véhicule thermique, électrique ou hybride et ses équipements.

Réaliser le diagnostic du circuit de climatisation (climatisation des VUI, climatisation autonome, chauffage additionnel, classique ou réversible), en émettant des hypothèses sur les causes d'un dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant et en les validant par des contrôles adaptés, en tenant compte des caractéristiques des VUI (thermique, hybride ou électrique), afin d'identifier l'intervention à opérer, dans le respect des procédures constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité, des normes environnementales en vigueur, notamment en matière de manipulation des fluides frigorigènes.

Réaliser la maintenance du circuit de climatisation, (climatisation des VUI, climatisation autonome, chauffage additionnel, classique ou réversible), en mobilisant les méthodes de contrôle et d'interventions appropriées, en tenant compte des caractéristiques des VUI (thermique, hybride ou électrique), pour le remettre en conformité, dans le respect des procédures constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité, des normes environnementales en vigueur, notamment en matière de manipulation des fluides frigorigènes.

Réaliser le diagnostic des systèmes d'embrayage (embrayage simple, double embrayage, convertisseur), en émettant des hypothèses sur les causes de dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant et en les validant par des contrôles adaptés, en tenant compte des caractéristiques des VUI (thermique, hybride ou électrique), afin d'identifier l'intervention à opérer, dans le respect des procédures constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité, des normes environnementales en vigueur.

Réaliser la maintenance des systèmes d'embrayage (embrayage simple, double embrayage, convertisseur), en mobilisant les méthodes de contrôle et d'interventions appropriées, en tenant compte des caractéristiques des VUI (thermique, hybride ou électrique), pour les remettre en conformité, dans le respect des procédures constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité, des normes environnementales en vigueur.

Réaliser un diagnostic des transmissions (boîte de vitesses mécanique, boîte de transfert et ponts), en émettant des hypothèses sur les causes d'un dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant et en les validant par des contrôles adaptés, en tenant compte des caractéristiques du VUI (thermique, électrique, hybride), afin d'identifier l'intervention à opérer, dans le respect des procédures constructeurs, des règles d'hygiène, sécurité/environnement.

Réaliser la maintenance des transmissions mécaniques des VUI (boîte de vitesses mécanique, boîte de transfert et ponts), en mobilisant les méthodes de contrôle et d'interventions appropriées, en tenant compte des caractéristiques des VUI (thermique, hybride ou électrique), pour les remettre en conformité, dans le respect des procédures constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité, des normes environnementales en vigueur.

Réaliser un diagnostic des boîtes de vitesses robotisées des VUI, en émettant des hypothèses sur les causes d'un dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant et en les validant par des contrôles adaptés, afin d'identifier l'intervention à opérer, dans le respect des procédures constructeurs, des règles d'hygiène, sécurité/environnement.

Réaliser la maintenance des boîtes de vitesses robotisées, en mobilisant les méthodes de contrôle et d'interventions appropriées, en tenant compte des caractéristiques des VUI (thermique, hybride ou électrique), pour les remettre en

conformité, dans le respect des procédures constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité, des normes environnementales en vigueur.

Réaliser un diagnostic des boîtes de vitesses automatiques des VUI en émettant des hypothèses sur les causes d'un dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant et en les validant par des contrôles adaptés, afin d'identifier l'intervention à opérer, dans le respect des procédures constructeurs et des règles d'hygiène, sécurité/environnement.

Réaliser la maintenance des boîtes de vitesses automatiques, en mobilisant les méthodes de contrôle et d'interventions appropriées, en tenant compte des caractéristiques des VUI (thermique, hybride ou électrique), pour les remettre en conformité, dans le respect des procédures constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité, des normes environnementales en vigueur.

Réaliser un diagnostic des systèmes de direction (hydraulique, électrohydraulique, essieu directeur...) des VUI en tenant compte des caractéristiques des VUI (thermique, hybride ou électrique), en émettant des hypothèses sur les causes d'un dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant et en les validant par des contrôles adaptés, afin d'identifier l'intervention à opérer, dans le respect des procédures constructeurs et des règles d'hygiène, sécurité/environnement.

Réaliser la maintenance des systèmes de direction (hydraulique, électrohydraulique, essieu directeur...), en mobilisant les méthodes de contrôle et d'interventions appropriées, en tenant compte des caractéristiques des VUI (thermique, hybride ou électrique), pour les remettre en conformité, dans le respect des procédures constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité, des normes environnementales en vigueur.

Réaliser un diagnostic des moteurs thermiques et de leurs circuits associés (circuits de lubrification, distribution et de refroidissement), en émettant des hypothèses sur les causes de dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant et en les validant par des contrôles adaptés, en tenant compte des caractéristiques des VUI(thermique ou hybride), afin d'identifier l'intervention à opérer, dans le respect des procédures constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.\*

Réaliser la maintenance des moteurs thermiques et de leurs circuits périphériques associées (circuits de lubrification, distribution et de refroidissement), en mobilisant les méthodes de contrôle et d'interventions appropriées, en tenant compte des caractéristiques des VUI (thermique ou hybride), pour les remettre en conformité, dans le respect des procédures constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité, des normes environnementales en vigueur.

Réaliser le diagnostic des trains roulants, à l'aide des outils adaptés (banc de géométrie, outils de diagnostic) des en émettant des hypothèses sur les causes de dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant et en les validant par des contrôles adaptés, afin d'identifier l'intervention à opérer, dans le respect des procédures constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.

Réaliser la maintenance des trains roulants des VUI, en mobilisant les méthodes de contrôle et d'interventions appropriées, en tenant compte des caractéristiques du véhicule, pour les remettre en conformité, dans le respect des procédures constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité, des normes environnementales en vigueur.

Réaliser le diagnostic des systèmes de freinage(hydraulique, pneumatique, production et gestion de l'énergie pneumatique), en émettant des hypothèses sur les causes de dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant et en les validant par des contrôles adaptés, en tenant compte des caractéristiques des VUI (thermique, électrique ou hybride), afin d'identifier l'intervention à opérer, dans le respect des procédures constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.

Réaliser la maintenance des systèmes de freinage (hydraulique, pneumatique, production et gestion de l'énergie pneumatique), en mobilisant les méthodes de contrôle et d'interventions appropriées, en tenant compte des caractéristiques des VUI (thermique, hybride ou électrique), pour les remettre en conformité, dans le respect des procédures constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité, des normes environnementales en vigueur.

Réaliser un diagnostic des systèmes de suspension en émettant des hypothèses sur les causes de dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant et en les validant par des contrôles adaptés, en tenant compte des caractéristiques des VUI (thermique, électrique ou hybride), afin d'identifier l'intervention à opérer, dans le respect des procédures constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.

Réaliser la maintenance des systèmes de suspension, en mobilisant les méthodes de contrôle et d'interventions appropriées, en tenant compte des caractéristiques du VUI (thermique, hybride ou électrique), pour les remettre en conformité, dans le respect des procédures constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité, des normes environnementales en vigueur.

Prévenir les risques électriques en observant les modes opératoires et les mesures de protection collective et individuelle adaptées à la réalisation en sécurité d'opérations d'ordre électrique et non électrique, et de

consignation/déconsignation sur un véhicule thermique, électrique ou hybride et ses équipements.

## Blocs de compétences

### RNCP41656BC01 — Maintenance des organes d'équipements et accessoires des véhicules utilitaires et industriels

#### LISTE DE COMPÉTENCES

Poser les organes d'équipements et accessoires des VUI pour garantir un fonctionnement en conformité avec les préconisations constructeurs / équipementiers, dans le respect de leurs procédures et des règles hygiène, sécurité, environnement.

Déposer des organes d'équipements/accessoires des VUI afin d'assurer une remise en conformité ou un remplacement dans le respect des procédures constructeurs/équipementiers et des règles d'hygiène, sécurité/environnement.

Réaliser le contrôle des organes d'équipements et accessoires des VUI à l'aide d'outils adaptés, dans le respect des procédures constructeurs/équipementiers et des règles d'hygiène, sécurité/environnement.

Réaliser la remise en état ou le remplacement des organes défectueux d'équipements/accessoires des VUI pour rétablir un fonctionnement en conformité avec les préconisations dans le respect des procédures constructeurs/équipementiers et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement

Réaliser la maintenance périodique des organes d'équipements et accessoires, pour assurer la conformité et la préparation de vérifications générales périodiques-VGP (équipements de levage, hayons, grues etc.) dans le respect des procédures constructeurs/équipementiers des règles d'hygiène, sécurité, environnement en vigueur

Réaliser la programmation et le paramétrage d'équipements et accessoires dans le respect des procédures constructeurs/équipementiers des règles d'hygiène, sécurité/environnement.

Prévenir les risques électriques en observant les modes opératoires et les mesures de protection collective et individuelle adaptées à la réalisation en sécurité d'opérations d'ordre électrique et non électrique, et de consignation/déconsignation sur un véhicule thermique, électrique ou hybride et ses équipements

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Etude de cas avec un dysfonctionnement identifié au préalable permettant de définir la méthodologie et indication du réglage/paramétrage adéquat

### RNCP41656BC02 — Entretien périodique des véhicules utilitaires et industriels

#### LISTE DE COMPÉTENCES

Réaliser les opérations d'entretien des circuits de lubrification et de refroidissement en procédant aux contrôles visuels et/ou instrumentés de l'état des composants et des liquides, en les remplaçant selon les périodicités déterminées par les constructeurs ou selon leur usure, en tenant compte des caractéristiques des VUI (thermique ou hybride) dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité/environnement.

Réaliser les opérations d'entretien des systèmes de liaison au sol des VUI (suspension, direction, trains roulants, essieux, roues, pneus) en procédant aux contrôles visuels et/ou instrumentés de l'état des composants et des liquides, en les remplaçant selon les périodicités déterminées par les constructeurs ou selon leur usure, dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité/environnement.

Réaliser les opérations d'entretien sur les systèmes de transmission des VUI (embrayage, boîte de vitesse, boîte de transfert, pont) en procédant aux contrôles visuels et/ou instrumentés de l'état des composants et des liquides, en les remplaçant selon les périodicités déterminées par les constructeurs ou selon leur usure, en tenant compte des caractéristiques du véhicule (thermique, hybride ou électrique) dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité/environnement.

Réaliser les opérations d'entretien des circuits d'alimentation d'air, de carburant et de dépollution du moteur thermique en procédant aux contrôles visuels et/ou instrumentés de l'état des composants et des liquides, en les remplaçant selon les périodicités déterminées par les constructeurs ou selon leur usure, en tenant compte des caractéristiques des VUI (thermique ou hybride) dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité/environnement.

Réaliser les opérations d'entretien sur le système de freinage hydraulique ou à air comprimé en procédant aux contrôles visuels et/ou instrumentés de l'état des composants et des liquides, en les remplaçant selon les périodicités déterminées par les constructeurs ou selon leur usure, en tenant compte des caractéristiques des VUI (thermique, hybride ou électrique) dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité/environnement.

Réaliser les opérations d'entretien sur le système de production et de gestion de l'air comprimé des VUI en procédant

aux contrôles visuels et/ou instrumentés de l'état des composants et des liquides, en les remplaçant selon les périodicités déterminées par les constructeurs ou selon leur usure, en tenant compte des caractéristiques du véhicule (thermique, hybride ou électrique) dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité/environnement.

Réaliser l'entretien d'un circuit de climatisation, (climatisation du VUI, climatisation autonome, chauffage additionnel classique ou réversible) en procédant aux contrôles visuels et/ou instrumentés de l'état des composants et des liquides, en les remplaçant selon les périodicités déterminées par les constructeurs ou selon leur usure, en tenant compte des caractéristiques du véhicule (thermique, hybride ou électrique) dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité/environnement en vigueur en matière de manipulation des fluides frigorigènes.

Réaliser les opérations d'entretien des moteurs thermiques des VUI en procédant aux contrôles visuels et/ou instrumentés et aux réglages des éléments du système (distribution, jeux aux soupapes, dispositif de frein par compression, galets, courroies...) dans le respect des procédures constructeurs, des règles d'hygiène et de sécurité/environnement.

Réaliser les opérations d'entretien des éléments électriques, de sécurité et de confort en procédant aux contrôles visuels et/ou instrumentés de l'état des composants et des liquides, en les remplaçant selon les périodicités déterminées par les constructeurs ou selon leur usure, en tenant compte des caractéristiques des VUI (thermique, hybride ou électrique) afin d'assurer la pérennité des systèmes dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité/environnement.

Contrôler visuellement les éléments de charge des VUI (câble de charge, prise...) d'un VE/VH, afin de s'assurer de leur intégrité, dans le respect des procédures constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.

Contrôler l'état de charge et de vieillissement de la batterie de traction (relevés du SOC/SOH) des VUI en mobilisant les outils adaptés, afin de s'assurer de son intégrité, dans le respect des procédures constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.

Prévenir les risques électriques en observant les modes opératoires et les mesures de protection collective et individuelle adaptées à la réalisation en sécurité d'opérations d'ordre électrique et non électrique, et de consignation/déconsignation sur un véhicule thermique, électrique ou hybride et ses équipements.

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle de réalisation d'un entretien périodique sur un véhicule industriel (vidange, filtres, contrôles,...)

### **RNCP41656BC03 — Intervention sur circuits électriques des véhicules utilitaires et industriels**

#### LISTE DE COMPÉTENCES

Réaliser en sécurité toutes les opérations de maintenance sur les batteries des VUI ( 60 volts cc, de capacité comprise entre 180Ah et 275 Ah) en conformité avec les préconisations de la norme en vigueur.

Réaliser le contrôle d'un circuit électrique des VUI en mobilisant les méthodes et les moyens d'intervention adaptés, dans le respect des procédures constructeurs, des règles d'hygiène, sécurité/environnement.

Remettre en conformité les faisceaux électriques des VUI dans le respect des procédures constructeurs des règles d'hygiène, sécurité/environnement.

Contrôler l'état d'une batterie de démarrage et de servitude ( 60 volts cc) des VUI en conformité avec les préconisations de la norme dans le respect des procédures constructeurs, des règles d'hygiène, sécurité/environnement.

Remplacer une batterie de démarrage et de servitude ( 60 volts cc) en conformité avec les préconisations de la norme, dans le respect des procédures constructeurs, des règles d'hygiène, sécurité/environnement.

Prévenir les risques électriques en observant les modes opératoires et les mesures de protection collective et individuelle adaptées à la réalisation en sécurité d'opérations d'ordre électrique et non électrique, et de consignation/déconsignation sur un véhicule utilitaire ou industriel thermique, électrique ou hybride et ses équipements.

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Etude de cas sur la méthodologie de remise en état d'un système électrique et sur la prévention des risques électriques,

A l'issue de l'étude de cas, présentation des résultats via un entretien

## **RNCP41656BC04 — Contrôle et remise en conformité des composants du système d'injection et de dépollution des véhicules utilitaires et industriels (VUI)**

### **LISTE DE COMPÉTENCES**

Réaliser le contrôle des systèmes d'injection d'un moteur Diesel, d'un VUI, en mobilisant les méthodes de contrôle et d'intervention adaptées, en tenant compte des caractéristiques des VUI (thermique ou hybride) dans le respect des procédures constructeurs et des règles d'hygiène, sécurité, environnement.

Remettre en conformité les composants des systèmes d'injection d'un moteur Diesel, en mobilisant les méthodes de contrôle et d'intervention adaptées, en tenant compte des caractéristiques des VUI (thermique ou hybride), dans le respect des procédures constructeurs et des règles d'hygiène, sécurité, environnement.

Réaliser le contrôle des systèmes de dépollution d'un moteur Diesel, en mobilisant les méthodes de contrôle et d'intervention adaptées, en tenant compte des caractéristiques des VUI (thermique ou hybride) dans le respect des procédures constructeurs et des règles d'hygiène, sécurité, environnement.

Remettre en conformité les systèmes de dépollution d'un moteur Diesel d'un VUI, en mobilisant les méthodes de contrôle et d'intervention adaptées, en tenant compte des caractéristiques des VUI (thermique ou hybride), dans le respect des procédures constructeurs et des règles d'hygiène, sécurité, environnement.

Réaliser le contrôle des systèmes de suralimentation d'un moteur Diesel, en mobilisant les méthodes de contrôle et d'intervention adaptées, en tenant compte des caractéristiques des VUI (thermique ou hybride) dans le respect des procédures constructeurs et des règles d'hygiène, sécurité, environnement.

Remettre en conformité les composants des systèmes de suralimentation d'un moteur Diesel des VUI, en mobilisant les méthodes de contrôle et d'intervention adaptées, dans le respect des procédures constructeurs et des règles d'hygiène, sécurité/environnement.

Prévenir les risques électriques en observant les modes opératoires et les mesures de protection collective et individuelle adaptées à la réalisation en sécurité d'opérations d'ordre électrique et non électrique, et de consignation/déconsignation sur un véhicule thermique, électrique ou hybride et ses équipements.

### **MODALITÉS D'ÉVALUATION**

Mise en situation professionnelle avec contrôle et application de la méthodologie de remise en conformité sur un moteur diesel (système d'injection ou suralimentation ou dépollution)

A l'issue de la mise en situation, une description orale de la méthodologie de remise en état des deux systèmes qui n'auront pas été évalué

## **RNCP41656BC05 — Diagnostic et maintenance des systèmes mécaniques des véhicules utilitaires et industriels**

### **LISTE DE COMPÉTENCES**

Réaliser le diagnostic du circuit de climatisation (climatisation des VUI, climatisation autonome, chauffage additionnel, classique ou réversible), en émettant des hypothèses sur les causes d'un dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant et en les validant par des contrôles adaptés, en tenant compte des caractéristiques des VUI (thermique, hybride ou électrique), afin d'identifier l'intervention à opérer, dans le respect des procédures constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité, des normes environnementales en vigueur, notamment en matière de manipulation des fluides frigorigènes.

Réaliser la maintenance du circuit de climatisation, (climatisation des VUI, climatisation autonome, chauffage additionnel, classique ou réversible), en mobilisant les méthodes de contrôle et d'interventions appropriées, en tenant compte des caractéristiques des VUI (thermique, hybride ou électrique), pour le remettre en conformité, dans le respect des procédures constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité, des normes environnementales en vigueur, notamment en matière de manipulation des fluides frigorigènes.

Réaliser le diagnostic des systèmes d'embrayage (embrayage simple, double embrayage, convertisseur), en émettant des hypothèses sur les causes de dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant et en les validant par des contrôles adaptés, en tenant compte des caractéristiques des VUI (thermique, hybride ou électrique), afin d'identifier l'intervention à opérer, dans le respect des procédures constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité, des normes environnementales en vigueur.

Réaliser la maintenance des systèmes d'embrayage (embrayage simple, double embrayage, convertisseur), en mobilisant les méthodes de contrôle et d'interventions appropriées, en tenant compte des caractéristiques des VUI (thermique, hybride ou électrique), pour les remettre en conformité, dans le respect des procédures constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité, des normes environnementales en vigueur.

Réaliser un diagnostic des transmissions (boîte de vitesses mécanique, boîte de transfert et ponts), en émettant des

hypothèses sur les causes d'un dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant et en les validant par des contrôles adaptés, en tenant compte des caractéristiques du VUI (thermique, électrique, hybride), afin d'identifier l'intervention à opérer, dans le respect des procédures constructeurs, des règles d'hygiène, sécurité/environnement.

Réaliser la maintenance des transmissions mécaniques des VUI (boîte de vitesses mécanique, boîte de transfert et ponts), en mobilisant les méthodes de contrôle et d'interventions appropriées, en tenant compte des caractéristiques des VUI (thermique, hybride ou électrique), pour les remettre en conformité, dans le respect des procédures constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité, des normes environnementales en vigueur.

Réaliser un diagnostic des boîtes de vitesses robotisées des VUI, en émettant des hypothèses sur les causes d'un dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant et en les validant par des contrôles adaptés, afin d'identifier l'intervention à opérer, dans le respect des procédures constructeurs, des règles d'hygiène, sécurité/environnement.

Réaliser la maintenance des boîtes de vitesses robotisées, en mobilisant les méthodes de contrôle et d'interventions appropriées, en tenant compte des caractéristiques des VUI (thermique, hybride ou électrique), pour les remettre en conformité, dans le respect des procédures constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité, des normes environnementales en vigueur.

Réaliser un diagnostic des boîtes de vitesses automatiques des VUI en émettant des hypothèses sur les causes d'un dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant et en les validant par des contrôles adaptés, afin d'identifier l'intervention à opérer, dans le respect des procédures constructeurs et des règles d'hygiène, sécurité/environnement.

Réaliser la maintenance des boîtes de vitesses automatiques, en mobilisant les méthodes de contrôle et d'interventions appropriées, en tenant compte des caractéristiques des VUI (thermique, hybride ou électrique), pour les remettre en conformité, dans le respect des procédures constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité, des normes environnementales en vigueur.

Réaliser un diagnostic des systèmes de direction (hydraulique, électrohydraulique, essieu directeur...) des VUI en tenant compte des caractéristiques des VUI (thermique, hybride ou électrique), en émettant des hypothèses sur les causes d'un dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant et en les validant par des contrôles adaptés, afin d'identifier l'intervention à opérer, dans le respect des procédures constructeurs et des règles d'hygiène, sécurité/environnement.

Réaliser la maintenance des systèmes de direction (hydraulique, électrohydraulique, essieu directeur...), en mobilisant les méthodes de contrôle et d'interventions appropriées, en tenant compte des caractéristiques des VUI (thermique, hybride ou électrique), pour les remettre en conformité, dans le respect des procédures constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité, des normes environnementales en vigueur.

Réaliser un diagnostic des moteurs thermiques et de leurs circuits associés (circuits de lubrification, distribution et de refroidissement), en émettant des hypothèses sur les causes de dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant et en les validant par des contrôles adaptés, en tenant compte des caractéristiques des VUI (thermique ou hybride), afin d'identifier l'intervention à opérer, dans le respect des procédures constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.

Réaliser la maintenance des moteurs thermiques et de leurs circuits périphériques associées (circuits de lubrification, distribution et de refroidissement), en mobilisant les méthodes de contrôle et d'interventions appropriées, en tenant compte des caractéristiques des VUI (thermique ou hybride), pour les remettre en conformité, dans le respect des procédures constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité, des normes environnementales en vigueur.

Réaliser le diagnostic des trains roulants, à l'aide des outils adaptés (banc de géométrie, outils de diagnostic) des en émettant des hypothèses sur les causes de dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant et en les validant par des contrôles adaptés, afin d'identifier l'intervention à opérer, dans le respect des procédures constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.

Réaliser la maintenance des trains roulants des VUI, en mobilisant les méthodes de contrôle et d'interventions appropriées, en tenant compte des caractéristiques du véhicule, pour les remettre en conformité, dans le respect des procédures constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité, des normes environnementales en vigueur.

Réaliser le diagnostic des systèmes de freinage (hydraulique, pneumatique, production et gestion de l'énergie pneumatique), en émettant des hypothèses sur les causes de dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant et en les validant par des contrôles adaptés, en tenant compte des caractéristiques des VUI (thermique, électrique ou hybride), afin d'identifier l'intervention à opérer, dans le respect des procédures constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.

Réaliser la maintenance des systèmes de freinage (hydraulique, pneumatique, production et gestion de l'énergie

pneumatique), en mobilisant les méthodes de contrôle et d'interventions appropriées, en tenant compte des caractéristiques des VUI (thermique, hybride ou électrique), pour les remettre en conformité, dans le respect des procédures constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité, des normes environnementales en vigueur.

Réaliser un diagnostic des systèmes de suspension en émettant des hypothèses sur les causes de dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant et en les validant par des contrôles adaptés, en tenant compte des caractéristiques des VUI (thermique, électrique ou hybride), afin d'identifier l'intervention à opérer, dans le respect des procédures constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.

Réaliser la maintenance des systèmes de suspension, en mobilisant les méthodes de contrôle et d'interventions appropriées, en tenant compte des caractéristiques du VUI (thermique, hybride ou électrique), pour les remettre en conformité, dans le respect des procédures constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité, des normes environnementales en vigueur.

Prévenir les risques électriques en observant les modes opératoires et les mesures de protection collective et individuelle adaptées à la réalisation en sécurité d'opérations d'ordre électrique et non électrique, et de consignation/déconsignation sur un véhicule thermique, électrique ou hybride et ses équipements.

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle portant sur le diagnostic de deux systèmes.

Mise en situation professionnelle portant sur la remise en conformité du système tiré au sort précédemment et sur un système de climatisation.

## Secteur d'activité et type d'emploi

#### SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le Mécanicien Véhicules Utilitaires et Industriels est amené à travailler dans des entreprises qui vendent, entretiennent et réparent les camions, utilitaires, bus et cars pour le compte de clients professionnels issus du Transport Routier de Marchandises (TRM), du Bâtiment et Transport Public (BTP), des autocaristes et des collectivités locales

#### TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Mécanicien Véhicules Utilitaires et Industriels

#### RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Habilitation électrique :

Article R4544-3 du code du travail Norme AFNOR NF C18 550 entrée en vigueur au 1er janvier 2018 (arrêté du 20 novembre 2017). « Publics concernés : les employeurs qui font réaliser par leurs salariés des travaux sur les installations électriques dans l'ensemble des domaines concernés : véhicules et engins à motorisation thermique, électrique ou hybride ayant une source d'énergie électrique embarquée du domaine très basse tension (TBT) et basse tension (BT). »

Climatisation :

Arrêté du 30 juin 2008 relatif à la délivrance des attestations de capacité aux opérateurs prévues à l'article R. 543-99 du code de l'environnement modifié par arrêté du 28 novembre 2011 art 4. Catégorie V : contrôle d'étanchéité, maintenance et entretien, assemblage, mise en service, récupération des fluides des systèmes de climatisation de véhicules, engins et matériels mentionnés à l'article R. 311-1 du code de la route.

Avis aux organismes agréés par le ministre en charge de l'environnement en application de l'article R. 543-106 du code de l'environnement publié au Journal officiel du 6 février 2024.

« Les personnels titulaires du certificat de qualification professionnelle MVUI sont considérés comme ayant réussi l'examen théorique et pratique mentionné à l'article 4 du règlement d'exécution (UE) no 307/2008 (4) ainsi que l'évaluation mentionnée à l'annexe I de l'arrêté du 13 octobre 2008 modifié (5), pour la catégorie d'activité V telle que définie à l'annexe I de l'arrêté du 30 juin 2008 modifié (6).

## Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

|                                            |                                                                                                                                                                            |
|--------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Tension de recrutement (DARES 2024)</b> | Très élevée (5/5)                                                                                                                                                          |
| <b>Facteurs principaux</b>                 | Intensité d'embauche, Lien formation-emploi, Conditions de travail contraignantes                                                                                          |
| <b>Salaire médian (mensuel)</b>            | 1 910 €                                                                                                                                                                    |
| <b>Diplôme le plus fréquent</b>            | CAP, BEP ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (37 % des actifs en emploi)                                                                                 |
| <b>Familles professionnelles (FAP)</b>     | G0B41 — Ouvriers mécaniciens de véhicules · tension 5/5 (Très élevée)<br>G1X71 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance de véhicules · tension 5/5 (Très élevée) |
| <b>Projets de recrutement (BMO 2026)</b>   | 22 431                                                                                                                                                                     |
| <b>Jugés difficiles à recruter</b>         | 71 %                                                                                                                                                                       |
| <b>Emplois saisonniers</b>                 | 5 %                                                                                                                                                                        |
| <b>Familles professionnelles (FAP)</b>     | G0B41 — Ouvriers mécaniciens de véhicules<br>G1X71 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance de véhicules                                                         |

## Voies d'accès

### PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Candidats titulaires du CAP "Maintenance des Véhicules - Option VTR" ou d'une certification de niveau 3 équivalente, ayant satisfait aux tests d'aptitude et de motivation proposés par l'organisme de formation.

### COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Le jury est composé de trois membres : deux professionnels (un représentant des organisations professionnelles et un représentant des organisations syndicales de salariés représentées en C.P.N.) et d'un formateur, n'ayant pas pris part à l'accompagnement ou à la formation, désigné par l'ANFA.

### COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury est composé de trois membres dont au moins une personne qualifiée au titre de la certification visée : deux professionnels (un représentant des organisations professionnelles et un représentant des organisations syndicales de salariés représentées en C.P.N.) et d'un formateur, n'ayant pas pris part à l'accompagnement ou à la formation, désigné par l'ANFA. Les membres du jury ne doivent entretenir ou avoir entretenu aucune relation professionnelle ou personnelle avec le candidat, ni avoir accompagné le candidat dans sa démarche de VAE.

## Base légale

|                                             |            |
|---------------------------------------------|------------|
| <b>Date de décision</b>                     | 27/11/2025 |
| <b>Durée de l'enregistrement</b>            | 3 ans      |
| <b>Date d'échéance de l'enregistrement</b>  | 27/11/2028 |
| <b>Date de dernière délivrance possible</b> | 27/11/2032 |

## Statistiques

| Année | Certifiés | Dont VAE | Insertion 6 mois | Métier 2 ans |
|-------|-----------|----------|------------------|--------------|
| 2023  | 21        | 0        | 88 %             | —            |
| 2022  | 16        | 0        | 100 %            | —            |

## Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP37134

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP37071, RNCP37134

## Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.anfa-auto.fr/rncsa/mecanicien-de-maintenance-vehicules-utilitaires-et-industriels>

**Fiche officielle (France Compétences)**

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/41656/>